



## Sans papier américaine

Par **espritvolatile**, le **13/03/2019** à **21:26**

Bonjour,

j'aimerais avoir des informations concernant une personne qui est sans papier depuis septembre et qui est américaine. Je n'ai pas trop de détails pour le moment sur comment elle est venue en France, pendant combien de temps et pourquoi elle est désormais sans papier. Ce que je sais c'est qu'elle est venue légalement et qu'elle est restée légalement au moins deux ans en France. Je pense vu son âge qu'elle était étudiante.

Voici ma question, elle ne rentre dans aucune case de la loi qui permet de réguler une sans papier, elle va prendre un avocat, est-ce que ça augmente voire certifie sa régularisation ?

Si elle n'est pas régularisée et qu'elle rentre aux Etats Unis, sera-t-elle automatiquement interdite de territoire ?